

MASTER MENTION LLCER PARCOURS ETUDES ITALIENNES

Résumé de la formation

Type de diplôme : MASTER 1 et 2

Domaine ministériel : Lettres, Langues et Civilisations Etrangères (LLCE)

Mention : LLCER

Spécialité : Etudes Italiennes

Présentation

Le Master **mention LLCER** (Langues, Littératures, et Civilisations **É**trangères et **R**égionales) regroupe huit parcours de langues : **l'allemand, l'anglais, le chinois, l'espagnol, le grec moderne, l'italien, l'occitan et le portugais**. Cette formation a pour objectif de former des spécialistes dans de nombreux domaines comme la langue, la civilisation, la littérature et la traduction tout en approfondissant les connaissances liées à la culture des pays étudiés en fonction du parcours choisi par les étudiants.

Il offre des enseignements théoriques diversifiés qui pourront conduire les étudiants vers plusieurs champs professionnels comme la recherche, l'enseignement, la culture ou encore la traduction.

Ce master s'adresse aux étudiants qui souhaitent, à l'issue de la première année, s'orienter en Master 2 LLCER. L'ouverture internationale du master donne la possibilité aux étudiants de bénéficier d'échanges avec d'autres pays européens ou à l'étranger.

La première année du master **Études italiennes** poursuit l'étude de la langue italienne commencée en licence et approfondit et consolide les connaissances des étudiants dans les domaines de la littérature, des arts et de la civilisation italienne, mais aussi de la linguistique, de la traduction et de la traductologie.

Elle vise à faire découvrir aux étudiants les méthodes d'initiation à la recherche tout en leur permettant de présenter en fin d'année un travail personnel.

Plus d'infos

Crédits ECTS : 120

Durée : 2 ans

Niveau d'étude : bac+5 et au-delà

Public concerné

* Formation initiale

* Formation continue

Nature de la formation :
Diplôme

Langue d'enseignement :
Français

La deuxième année du master **Études italiennes** a pour objet de former les étudiants à la recherche universitaire et vise à confirmer leurs aptitudes dans une telle activité, en renforçant les acquis de l'initiation aux problématiques et méthodes de recherche et en approfondissant les connaissances des étudiants dans les domaines de la littérature, des arts et de la civilisation italienne, mais aussi de la linguistique, de la traduction et de la traductologie.

Cette formation s'adresse aux étudiants qui souhaitent préparer l'agrégation, poursuivre des études doctorales et qui se destinent à la recherche et à l'enseignement supérieur. Elle permet aussi d'envisager une carrière professionnelle de futurs cadres liée aux métiers de la traduction et de la culture.

En fin de seconde année, les étudiants doivent rédiger un mémoire de recherche pour valider leur diplôme de master.

Savoir faire et compétences

- Acquérir les outils et les méthodes de la recherche,
- Disposer d'une solide culture générale et linguistique,
- Maîtriser la langue et la culture françaises,
- Maîtriser la langue et la culture italiennes,
- Communiquer à l'écrit et à l'oral en français et en italien,
- Avoir des capacités d'analyse, de synthèse et développer une réflexion critique,
- Être à même de formuler et de valider des hypothèses de recherche originales.

Informations supplémentaires

Début des candidatures : mi-avril

Début des inscriptions : juillet

Début de la formation : octobre

Responsable(s) de la formation

✉ Myriam Carminati

Contact(s) administratif(s)

✉ Secrétariat Master LLCER

Contenu de la formation

L'intégralité des enseignements proposés aux étudiants en EAD est disponible en ligne sur la plateforme pédagogique de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Il n'y a pas de support papier, tous les cours sont dématérialisés.

Vous trouverez sur la plateforme :

des ressources de cours, modules multimédia, travaux dirigés, exercices et devoirs ;

des espaces de travail collaboratif, forums de discussion, chats, etc. pour interagir avec vos enseignants et d'autres étudiants.

Contrôle des connaissances

La Direction des Études et de la Scolarité établit le calendrier des examens.

Les modalités de contrôle des connaissances figurent sur le site de l'université à l'onglet « Formation / Règlementation des études / MCC » (type d'évaluation, durée de l'épreuve...).

Deux évaluations sont proposées, la meilleure note des deux étant conservée.

1ère évaluation : Mai

2nde évaluation : juin

Aménagements particuliers

Une ouverture de centre d'examen à l'étranger est possible sous certaines conditions (voir site internet rubrique "inscription - examens délocalisés")

Conditions d'accès

En M1 :

Cette formation est ouverte à la candidature des étudiants titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle.

L'admission en M1 dépend des capacités d'accueil fixées par l'université et est subordonnée à l'examen du dossier du candidat par le jury de sélection de la formation.

Tout étudiant souhaitant candidater en M1, y compris ceux ajournés à la première année de Master, doit déposer son dossier de candidature sur le portail **eCandidat** de l'université.

En M2 :

- Cette formation est ouverte de plein droit aux étudiants de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 titulaires du M1 parcours Études italiennes depuis l'année universitaire 2017/2018.

- Tous les autres étudiants souhaitant intégrer ce parcours du M2 doivent candidater sur le portail **eCandidat** de l'université.

Les étudiants internationaux doivent se renseigner sur la procédure spécifique développée sur le site de l'université : [International> Études à Montpellier en LMD](#)

Droits de scolarité

- 120 euros par année de diplôme
(hors frais d'inscription administrative)

Public cible

Licences conseillées pour l'accès au M1 :

- Licence LLCER
- Licence LEA

Pré-requis nécessaires

En M1 :

Critères d'évaluation des dossiers de candidature :

- * Adéquation du profil du candidat avec les pré-requis de la formation
- * Parcours académique :
 - Prise en compte des notes de Licence, CPGE, Master 1 (redoublants), du classement et des mentions obtenues
- * Parcours extra-scolaire :
 - Expérience professionnelle ou activité similaire (bénévolat associatif par exemple)
- * Projet professionnel :
 - Clarté et réalisme du projet professionnel
 - Cohérence avec le parcours académique et les expériences extra-scolaires
 - Motivation clairement explicitée.

Commentaire : Le projet professionnel ne doit pas se résumer à une vague indication d'un secteur d'activité. Il convient, en effet, de préciser les fonctions/métiers que l'on souhaite exercer.

Pré-requis en termes de connaissances et de compétences :

COMPÉTENCES :

- Composition en italien/français en littérature, civilisation, linguistique.
- Explication de textes en italien en littérature, civilisation, linguistique.
- Traduction en français de textes littéraires et non-littéraires italiens.
- Traduction en italien de textes littéraires et non-littéraires français.
- compréhension écrit/oral et expression écrit/oral (italien) niveau C1.

Pour les candidats non francophones, le niveau de français B2 est requis.

CONNAISSANCES :

- Culture (dont histoire, histoire littéraire, histoire de l'art) des origines à nos jours.
- *Grammaire et linguistique (morphologie, syntaxe et morphosyntaxe, phonétique).*

Poursuite d'études

Poursuite d'études possible à l'université Paul-Valéry après le M1 :

- M2 LLCER Études italiennes
- M2 MEEF parcours Italien (sur candidature)

Poursuite d'études sur le plan national :

Retrouvez l'intégralité des diplômes nationaux de Master proposés par les établissements d'enseignement supérieur en France :

<https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/>

Après le M2 :

L'obtention du Master permet l'inscription en thèse de doctorat d'Études romanes spécialité Études italiennes (selon dispositions de l'École Doctorale d'accueil).

Les étudiants peuvent aussi s'inscrire à la préparation du concours de l'agrégation.

Insertion professionnelle

Après le M1 :

- Certains concours de l'enseignement,
- Les concours de la fonction publique,
- Les métiers des langues (traduction : traducteur littéraire, traducteur réviseur, traducteur d'édition),
- Les métiers de la culture (médiation et animation culturelles, information, édition, administration...).

Après le M2 :

- Les métiers de l'enseignement primaire et secondaire,
- Les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (après la thèse),
- Les concours de la fonction publique,
- Les métiers des langues (traduction : traducteur littéraire, traducteur réviseur, traducteur d'édition),
- Les métiers de la culture (médiation et animation culturelles, information, édition, administration...).

Composante

Montpellier : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Lieu(x) de la formation

Montpellier